

Pour une réelle coopération énergétique en Méditerranée

Mustapha K. Faïd

Président de SPTEC Conseil, société de conseil et d'étude, spécialisée dans le domaine de l'énergie. Ancien vice-président en charge du marketing et du développement économique de Sonatrach, leader algérien de l'industrie pétrolière, il a également été directeur général de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME).



INTRODUCTION Une coopération énergétique jusqu'ici peu ambitieuse	2	La coopération intra-maghrébine, un impératif ..	3
Le constat : de profonds déséquilibres	2	Le partenariat euro-maghrébin doit être conçu sur une autre logique	5
Des pratiques incongrues	3	CONCLUSION Faire les bons choix	7



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

Les *Ipemed Palimpsestes, working papers*, sont des éléments de réflexion et de débat en prise avec l'actualité euro-méditerranéenne.

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPEMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement. IPEMED est présidé par Radhi Meddeb et dirigé par Jean-Louis Guigou. Conseiller scientifique : Pierre Beckouche. Communication : Véronique Stéphane. www.ipemed.coop Réalisation : Patricia Jezequel, Alain de Pommereau



INTRODUCTION Une coopération énergétique jusqu'ici peu ambitieuse

PROCESSUS DE BARCELONE, 5+5, Union pour la Méditerranée (UpM)... Desertec, Medgrid, Apolo, sont autant de cadres institutionnels et projets industriels censés mettre en place une coopération en Méditerranée, notamment dans le domaine énergétique. Le Processus de Barcelone, par exemple, se promettait, dès son lancement en 1995, de considérer l'énergie comme «*le moteur du développement économique et de la coopération dans la région euro-méditerranéenne*». Qu'en est-il réellement aujourd'hui, au moment où un vent de changements géopolitiques, économiques et sociaux souffle sur certains pays du Sud de la Méditerranée, qui ne sera pas sans conséquence sur le développement de cette rive et sur l'avenir des relations avec les pays nord-méditerranéens ? Les coopérations énergétiques réalisées jusqu'ici sont limitées, peu ambitieuses au regard du potentiel et des besoins de la région. Surtout, elles ne s'inscrivent pas dans une approche globale axée sur les complémentarités et les solidarités actives, plus que jamais indispensables. Il est temps de s'interroger sur l'insuffisante réussite de ces initiatives ainsi que sur l'envergure et les enjeux d'une réelle coopération énergétique.

Faut-il toujours se conformer au schéma existant, avec les résultats que l'on connaît, ou opérer un réel changement, un renouveau dans les rapports, d'une part entre les pays du Maghreb et, d'autre part, entre le Maghreb et l'Europe ? L'enjeu n'est pas mince puisqu'il s'agit du développement auquel aspirent de nombreuses populations et de la stabilité de l'ensemble de la région euro-méditerranéenne.

Des déséquilibres mal gérés ou des inégalités trop criardes ont toujours été source d'incompréhensions, de tensions, voire de conflits. Dans cette région, le cas est édifiant, notamment à l'Ouest, tant pour les pays du Maghreb entre eux qu'avec leurs voisins de la rive nord. Nous constatons que les contraintes, les différences et les déséquilibres ont tendance à persister, voire à s'aggraver et ce, dans tous les domaines, notamment celui de l'énergie. Afin d'apprécier l'ampleur et la nature des contraintes, le rôle de l'énergie et l'intérêt d'une démarche commune, il y a lieu d'abord de dresser des constats globaux, d'ordre socio-économique ou commercial, qui pourraient modifier les paramètres de la disponibilité énergétique future et donc du développement de toute la région.

Le constat : de profonds déséquilibres

SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE, contrairement au Nord, la population des pays du Maghreb, en majorité jeune, augmente à un rythme soutenu, engendrant des besoins de plus en plus grands et surtout, de plus en plus pressants.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, même si l'expression peut paraître quelque peu forte, on peut dire qu'il y a deux *mondes bien distincts* au regard des écarts de développement et de revenus par habitant qui existent entre les pays des deux rives de la Méditerranée.

Face à une zone riche, qui dispose de technologies, de savoir-faire et de ressources financières, le Sud continue à se débattre dans des problèmes de développement tels que le logement, l'eau, l'emploi, l'éducation, la représentativité, etc. Et l'écart de développement est en rapport avec l'ampleur des besoins. Ces différences de prospérité sont telles qu'elles créent des relations de dominant à dominé entre les pays du Nord et ceux du Sud au lieu d'établir des partenariats réels et équilibrés.

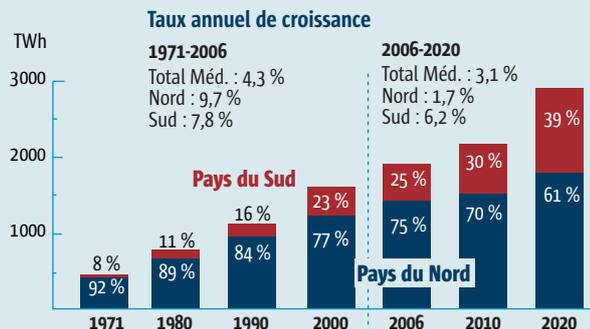
Les différences de prospérité entre le Nord et le Sud créent des relations de dominant à dominé.

SUR LE PLAN ÉNERGÉTIQUE, les inégalités et les insuffisances sont également nombreuses dans les domaines de la consommation, de la disponibilité et de la répartition des ressources ainsi que des échanges. Un habitant du Nord de la Méditerranée consomme trois fois plus d'énergie qu'un habitant du Sud méditerranéen. Si au Nord, les pays européens sont de plus en plus dépendants des importations de pétrole et de gaz, les réserves d'hydrocarbures au Maghreb sont considérables mais inégalement réparties et concentrées pour l'essentiel en Algérie et en Libye.

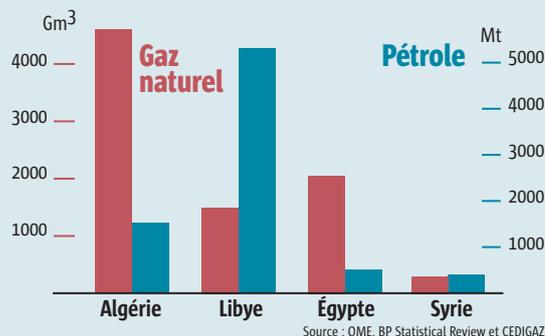
Alors que les échanges intra-maghrébins restent très faibles, voire insignifiants, d'importants flux énergétiques Sud-Nord se sont développés ces dernières années. Mais ce ne sont que des échanges commerciaux et ils sont donc bien en deçà de ceux qu'un partenariat basé sur des interdépendances, économiquement viables et politiquement acceptables, pourrait engendrer.

Les effets de ces contraintes, différences et déséquilibres sont nombreux et multiformes. Des questions se posent sur les moyens financiers, les infra-

La demande d'électricité croissante dans les pays du Sud et décroissante dans les pays du Nord



Réserves d'hydrocarbures dans les Psem



structures, la disponibilité énergétique et la sécurité d'approvisionnement, les dépendances et les échanges. Nous constatons qu'il existe un déficit de confiance, voire une certaine défiance, aussi bien entre Nord et Sud qu'entre les pays du Maghreb. De plus, au Sud de la Méditerranée, la redistribution pèse lourdement sur le développement de cette rive. Le lancement de larges coopérations est ainsi entravé, réduit par des approches dépassées et des pratiques incongrues du développement et de la coopération.

Des pratiques incongrues

POUR LES PAYS DU MAGHREB, la règle du *Chacun pour soi*, adoptée jusqu'ici et basée sur une vision de développement essentiellement nationale, se heurte notamment à l'étroitesse des marchés respectifs, à la faible solvabilité des demandes locales, à l'insuffisance des infrastructures ainsi qu'à une déficience en matière de capacité de conception et de réalisation.

Au lieu de favoriser leurs échanges et les complémentarités de leurs structures productives afin d'une part, de lever les contraintes liées notamment au marché, au financement, à la capacité de réalisation et, d'autre part, de constituer des partenaires fondamentaux pour des tiers – notamment les entreprises européennes – les pays du Maghreb se sont évertués à développer séparément leurs exportations de matières premières, de produits primaires et à attirer des investissements étrangers. Ils se retrouvent donc en concurrence, aussi bien pour écouler leurs produits à l'international que sur le marché des capitaux. De plus, leurs exportations, peu diversifiées, restent très sensibles aux facteurs exogènes : prix du pétrole pour l'Algérie et la Libye, aléas climatiques et tourisme pour le Maroc et la Tunisie. Preuve de l'importance de ces insuffisances et de ces manques, l'exemple du commerce intra-maghrébin qui ne représente que 3 % environ des échanges extérieurs de la zone. Certains experts estiment que le retard

Le commerce intra-maghrébin ne représente que 3 % environ des échanges extérieurs de la zone.

accusé dans le processus d'intégration économique de l'Union du Maghreb arabe coûte à chacun de ces pays 2 % de PIB par an. La question se pose de leur capacité à mobiliser séparément les moyens nécessaires pour leur développement.

L'EUROPE, PRINCIPAL partenaire commercial des pays du Maghreb a tendance à les considérer comme de simples pourvoyeurs de matières premières énergétiques et de produits primaires. Elle y voit des opportunités de marché séparées, pour écouler des produits manufacturés de large consommation et des services.

La coopération entre les deux rives a souvent pris la forme d'une assistance du Nord vis-à-vis du Sud, accompagnée de dépendances commerciales, financières ou technologiques ; les pays du Maghreb continuant d'importer au prix fort des technologies, sans être en mesure de les reproduire et encore moins de les développer. Aussi, les conditions d'un partenariat sont-elles loin d'être réunies. Il est donc temps pour les pays du Maghreb de prendre en compte à la fois les atouts géostratégiques, économiques, commerciaux, financiers qu'offre l'ensemble régional et la force de travail constituée par cette population jeune. La nécessité de donner une dimension nouvelle à la coopération entre les deux rives n'a jamais été aussi forte et aussi pressante.

La coopération intra-maghrébine, un impératif

DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE, les pays du Maghreb doivent réaliser des investissements conséquents pour faire face à leurs besoins. Ils devront, par exemple, se doter d'une capacité additionnelle de production d'électricité de plus de 23 GW dans les dix voire quinze prochaines années, soit un doublement de la capacité actuelle. Au total, et sans tenir compte du renouvellement des centrales existantes, ce sont près d'une cinquantaine de nouvelles unités d'une capacité de 500 MW chacune qui devraient être construites. D'importants moyens financiers doivent

مستخلص من سلسلة دراسات في موضوعات متنوعة



Parc éolien de Al Koudia Al baida, près de Tanger (Maroc).

donc être mobilisés. La capacité de ces pays à le faire est incertaine, compte tenu de leur situation économique et de la faiblesse des moyens financiers publics dont ils disposent. Pour faire face à ce challenge, la coopération intra-maghrébine pourrait s'articuler, notamment, sur les chantiers suivants.

Les échanges énergétiques

LE DÉVELOPPEMENT DES échanges énergétiques est une nécessité économique et sociale. L'énergie serait un moteur de développement et d'élévation du niveau de vie des populations locales. Elle contribuerait également à résoudre les problèmes engendrés par l'insuffisance en eau, la sécheresse, la déforestation... Les perspectives seraient prometteuses pour peu que les pays du Maghreb veuillent ce développement sur le plan politique, et l'encouragent sur le plan commercial. Globalement, ce sont près de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep), contre moins de 4 Mtep actuellement, qui pourraient faire, à l'horizon 2020-2025, l'objet d'échanges entre les pays du Maghreb, représentant ainsi 15% de la demande d'énergie primaire de l'ensemble maghrébin.

Parmi les initiatives envisageables à court et moyen termes, on peut mentionner :

- la réalisation de pipelines multiproduits pétroliers (LPG, essence et diesel) reliant des centres de distribution ou d'enfutage, situés de chaque côté des frontières de ces pays. Une telle initiative répondrait aux besoins croissants des populations locales, et mettrait fin au trafic transfrontalier qui échappe à tout contrôle.
- le renforcement et l'exploitation optimisée des interconnexions électriques. Par ce biais, les échanges électriques seraient plus importants et de nombreuses contraintes, liées aux capacités de production et aux pics de la demande, seraient atténuées.

Le développement de l'énergie provoquerait une hausse du niveau de vie, et résoudrait en partie les problèmes dus à l'insuffisance en eau et à la déforestation.



Ras Lanouf, le principal centre libyen de raffinage du pétrole.

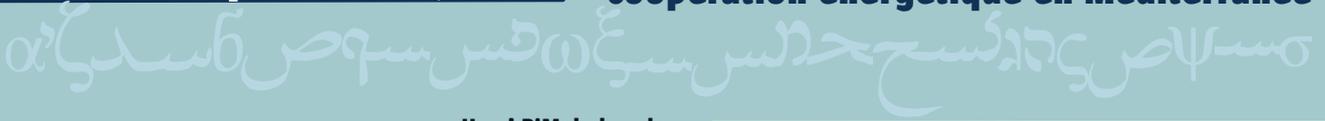
Des projets intégrés en partenariat, à intérêts croisés et multifformes

UN PLAN GLOBAL et optimal devrait porter sur la prise en charge de l'approvisionnement en produits semi finis et finis d'un marché intérieur devenu vaste. Ce plan considérerait également les opportunités d'exportation du Maghreb en matière de produits à plus forte valeur ajoutée, et donc plus rémunérateurs, dans la pétrochimie, l'industrie des engrais, les industries de transformation, l'automobile, les fibres textiles, l'industrie pharmaceutique, etc.

Pour ce qui est des engrais, il est temps d'envisager des partenariats et un développement commun plutôt que d'être en concurrence sur le marché international, comme le Maroc et la Tunisie pour les engrais phosphatés ou comme l'Algérie et la Libye pour les engrais azotés. Le Maroc et la Tunisie doivent-ils continuer de s'approvisionner auprès d'autres sources plus lointaines alors que de l'ammoniac est produit et exporté à partir d'Algérie et de Libye ?

Le développement durable avec la mise en œuvre de politiques communes

CES POLITIQUES communes et volontaristes seraient basées sur l'économie d'énergie, l'efficacité énergétique et l'exploitation du solaire et de l'éolien. Les pays maghrébins ont initié, ces dernières années, des projets de développement durable. Cela est louable, mais insuffisant dans la mesure où ils le font séparément. Il serait plus efficace de créer à l'échelle régionale un grand nombre d'unités de production d'électricité solaire dont les équipements et accessoires seraient fabriqués au Maghreb. Une telle approche permettrait de se conformer plus facilement aux critères de coûts et aux conditions de financement en vigueur sur le marché. Intégré à l'échelle du Maghreb, ce projet aurait un impact sur les développements économique et social des zones rurales, avec l'utilisation des techniques de pompage d'eau et donc d'irrigation, la mise en place de petites unités de transformation, de stockage de froid, voire un essor touristique de ces régions semi-désertiques.



Hassi R'Mel, dans le Sahara algérien, recèle le plus grand gisement africain de gaz naturel.



La promotion de la sous-traitance

LA FABRICATION DES PIÈCES de rechange industrielles développerait un tissu de petites et moyennes entreprises (PME), qui fédérerait les expertises techniques existantes ou pouvant exister au Maghreb. Une telle intégration de la filière technologique et des capacités humaines, techniques et financières, permettrait de créer davantage d'emplois, d'assurer un saut qualitatif et quantitatif des capacités d'engineering et de réalisation de projets, et de savoir-faire.

Le partenariat euro-maghrébin doit être conçu sur une autre logique

LA RELATION DE DÉPENDANCE de chacun des pays du Sud vis-à-vis de l'ensemble européen doit cesser et se transformer progressivement en partenariat intégré. Il est temps que les pays du pourtour méditerranéen inscrivent leurs politiques énergétiques dans le cadre d'une démarche commune pour un développement régional équitable et profitable à tous. Quelques lignes directrices et projets de coopération sont mentionnés ci-après.

La sécurisation de la relation énergétique

LE PREMIER OBSTACLE à la sécurité énergétique des pays européens est l'incertitude, souvent volontairement entretenue, qui pèse sur la demande, impliquant une incertitude au niveau des importations requises. Le niveau des réserves d'hydrocarbures dans la région est élevé. Mais la mise à disposition à temps de volumes additionnels de pétrole et de gaz, dont l'Europe aura besoin, n'est pas entièrement assurée, car les investissements nécessaires sont importants et le risque marché trop grand pour être pris en charge par les seuls producteurs.

En développant des partenariats industriels ambitieux, stables et à long terme, on satisfait à la fois le besoin des pays fournisseurs de sécuriser leurs débouchés et de valoriser leurs ressources ainsi que la volonté de l'Europe de disposer d'un marché libéralisé.

Des participations croisées Nord-Sud, à tous les niveaux de la chaîne, de la prospection à la distribution en passant par la production d'électricité, garantiraient à la fois la sécurité des approvisionnements pour les uns et la sécurité des débouchés pour les autres. Cette option permettrait d'éviter les aléas des simples relations commerciales du binôme vendeur-

acheteur. La coopération à une telle échelle pourrait alors consacrer le principe selon lequel les intérêts des consommateurs et des producteurs ne sont pas opposés, ni opposables, mais au contraire convergents.

Il est plus que nécessaire de donner aujourd'hui de la cohérence à l'industrie énergétique en traitant la question de la sécurité dans une perspective globale du développement des réserves jusqu'à la consommation. Cette cohérence ne pourra être développée que dans un cadre réglementaire stable et à long terme, tenant compte en toute objectivité des intérêts des différentes parties.

Des participations croisées Nord-Sud garantiront la sécurité des approvisionnements pour les uns et la sécurité des débouchés pour les autres.

La réalisation de nouvelles infrastructures

DANS LE CADRE de contrats à long terme, des infrastructures majeures ont déjà été réalisées, contribuant à la sécurité de l'approvisionnement gazier de l'Europe. Cependant une visibilité à long terme et une vision commune sont plus que jamais nécessaires. Elles permettraient de mobiliser les moyens financiers pour le développement de nouvelles infrastructures, notamment :

- la participation de sociétés de gaz européennes (Espagne, France, Italie...) au projet du gazoduc Nigeria-Algérie relèverait d'un partenariat stratégique et structurant. L'opportunité pour les sociétés européennes serait de former avec la Sonatrach algérienne un consortium pour acheter du gaz nigérian, le transporter jusqu'à Hassi R'Mel pour l'y réinjecter et le stocker. Les sociétés européennes se constitueraient ainsi des réserves et puiseraient leur part en fonction de leurs besoins. Ce projet aurait de nombreux mérites :
 - énergétique, puisqu'il contribuerait pour près de 1 000 milliards de m³ (correspondant à des livraisons telles qu'envisagées de 30 Gm³/an sur 30 ans et plus) à l'approvisionnement à long terme de l'Europe, tant par gazoducs que sous forme de GNL ;
 - industriel, de par les retombées économiques qui en résulteraient pour les acteurs concernés ;
 - économique et commercial, grâce à un investissement à moindre coût et à sa flexibilité contractuelle,



A Hadjret En Nous, région de Tipaza, se trouve la plus grande centrale électrique d'Algérie.



technique et opérationnelle permise par le gisement de Hassi R'Mel, qui aura un rôle de *réservoir poumon* ;

- politique, car il pourrait, en étant à la base d'un développement local, aider à endiguer les flux migratoires des populations des pays de transit.

Outre le renforcement de la coopération euro-maghrébine dans le domaine du gaz, ce projet s'inscrirait dans le développement de partenariats africains imaginatifs et ambitieux.

- la réalisation d'un gazoduc Mena qui relierait plusieurs pays exportateurs de gaz du Moyen-Orient et du Maghreb à l'Europe du Sud constituerait un autre projet à moyen long terme, à l'échelle méditerranéenne. Il partirait d'Irak en passant par la Jordanie pour relier l'Égypte par l'Arab Gas Pipeline existant, renforcé et utilisé en sens inverse. Il traverserait ensuite la Libye pour aboutir en Algérie à Hassi R'Mel. Ce projet présenterait de nombreux avantages :
 - la mise à la disposition pour les acheteurs européens de grandes quantités de gaz en provenance du Moyen-Orient et du Maghreb ;
 - ce gazoduc ne traverserait que des pays producteurs-exportateurs de gaz naturel et permettrait de développer les gisements de gaz existants, notamment en Libye ;
 - une flexibilité technique et contractuelle et une diversification conséquente puisque le gisement de Hassi R'Mel, fonctionnant en hub, desservirait les pays acheteurs à l'Est et l'Ouest du Bassin méditerranéen sous forme de GNL.

Les réformes adoptées séparément par les pays maghrébins devraient être harmonisées et compatibles.

L'Union européenne pourrait soutenir financièrement ces projets d'une importance géostratégique capitale pour l'approvisionnement à long terme de son marché.

La construction de centrales électriques

UN PLAN, EN PARTENARIAT dans le cadre de sociétés mixtes, est envisageable. L'accès à l'énergie des populations des pays du Sud devrait être à l'image de la sécurité de l'approvisionnement énergétique des pays du Nord. C'est là aussi un des grands enjeux d'une nouvelle coopération euro-maghrébine.

Malgré les progrès récents de l'électrification dans les pays du Sud, beaucoup reste à faire. Les différences de dotation, en matière de capacité de production entre pays du Sud et pays du Nord donnent un aperçu des efforts à consentir. L'idée serait de mettre en œuvre un plan global de réalisations en partenariat, dans le cadre de sociétés mixtes euro-

maghrébines, de centrales de production d'électricité. Certaines centrales seraient couplées à des unités de dessalement d'eau de mer, contribuant ainsi à résoudre le problème de l'eau, crucial pour l'avenir de la région. D'autres centrales seraient en partie dédiées à l'exportation d'électricité.

Les réformes adoptées, ces dernières années, séparément par les pays maghrébins qui s'orientent vers l'ouverture de leurs marchés, devraient être harmonisées et compatibles. Le développement des interconnexions électriques est un facteur clé puisqu'il permettra de mieux exploiter les complémentarités non seulement entre pays du Sud, mais également entre l'Afrique du Nord et le marché européen.

Le développement durable pour lutter contre le réchauffement climatique

DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS existent qui, concrétisées, permettraient des collaborations intersectorielles et de nouvelles approches de coopération régionale. Par exemple, un projet pourrait porter sur la réduction, à l'échelle régionale, des impacts du réchauffement climatique. Plusieurs études montrent que la région méditerranéenne ne sera pas épargnée. La rive sud sera durement touchée dans les prochaines années. Pour sauvegarder ou maintenir les grands équilibres, les pays méditerranéens doivent se préparer à cette mutation environnementale tout en faisant face – et c'est là le paradoxe – à l'augmentation inexorable de la demande en énergie.

Pour ces pays, il est vital de prendre rapidement des mesures, dans un cadre global et intégré, afin de pallier les effets de la sécheresse, répondre aux besoins en eau et à la climatisation dans le bâtiment, réduire les rejets atmosphériques, etc. L'utilisation de technologies à faible émission de carbone, notamment le solaire et l'éolien, devrait être systématiquement mise en avant. Ce projet, dont les retombées seraient nombreuses sur le plan local, contribuerait :

- pour les pays du Sud, à mieux fixer leurs populations rurales et donc à réduire les concentrations dans



La centrale hybride d'Hassi R'Mel (Algérie), première dans le monde à combiner turbine à gaz et énergie solaire, produira, d'ici 2015, 5% de la production nationale d'électricité.



les villes, à diminuer les tensions sur les ressources énergétiques et sur l'environnement;

- pour les pays du Nord, à endiguer les flux migratoires, mieux que toute barrière ne le ferait.

Des politiques énergétiques plus cohérentes sur le plan national et régional sont donc à mettre en œuvre rapidement, notamment avec la mise en place de réformes réglementaires et d'instruments économiques incitatifs (restriction en matière de rejets, tarification de l'eau, taxes sur les pollutions, subventions pour les technologies propres, etc.), adaptés aux réalités des pays méditerranéens.

Quant à l'électricité solaire qui, comme le prévoient certains projets, serait importée par l'Europe, de nombreuses questions demeurent, notamment :

- les pays du Sud doivent-ils consacrer une partie de leurs ressources propres (notamment financières) à la réalisation de centrales solaires à concentration pour exporter de l'électricité ?
- dans le cas contraire, sur quelle base les importateurs pourront-ils réaliser et exploiter ces centrales ?
- serait-ce dans le cadre de la concession d'un droit de jouissance d'un terrain, non pas riche en pétrole et en gaz mais... ensoleillé ?
- faut-il définir une *rente solaire* à l'instar de la rente pétrolière, à savoir par exemple le paiement de quelques cents par KWh produit ?
- quelles seraient les ressources en eau utilisées et dans quel cadre ? Sachant que l'exploitation de ces centrales solaires nécessite de grandes quantités d'eau et que, la consommation en eau, en constante progression, frôle déjà les limites, 75 à 80 %, des ressources renouvelables des pays du Sud.

Les réponses à ces questions sont à considérer dans le cadre d'un développement en commun et d'une vision globale.

Des réformes réglementaires et des instruments économiques incitatifs doivent être mis en place.

Le nucléaire pour compléter l'offre d'énergie

L'OPTION DU NUCLÉAIRE FAIT également partie d'un domaine de coopération. La plupart des pays du Sud étudient la possibilité d'introduire le nucléaire dans leur bouquet énergétique. Le développement de cette énergie, lourde et contraignante, devrait s'inscrire dans une dynamique régionale, mettant en œuvre une coopération technique et industrielle étroite entre les sociétés électriques du Maghreb et des sociétés européennes, qui maîtrisent la technologie et le traitement des déchets radioactifs.

La création de centres de formation et recherche et développement

IL SERAIT ILLUSOIRE de vouloir développer des partenariats durables sans accompagnement en matière de formation et de recherche et développement. Des instituts régionaux de formation, ayant trait aux industries des hydrocarbures, de l'électricité, des énergies renouvelables et du développement durable, pourraient être implantés notamment au Sud.

Les formations, couronnées par des diplômes reconnus dans toute la région euro-méditerranéenne, pourraient être assurées par des formateurs et spécialistes des pays concernés. Ces instituts seraient appuyés par des centres de recherche et développement, qui élaboreraient des programmes de recherche appliquée sur des sujets d'intérêt commun.

CONCLUSION Faire les bons choix

L'ÉNERGIE POURRAIT jouer un rôle majeur, d'abord comme facteur fédérateur dans les relations intra-Maghreb puis comme élément moteur d'une coopération régionale Maghreb-Europe, équilibrée solidaire et ambitieuse. Il serait nécessaire de réunir les deux dimensions

indissociables que sont l'entente politique et une approche commune pour affronter les défis auxquels la région doit faire face. Le remodelage géopolitique en cours, la crise économique et la marche effrénée de la mondialisation imposent aux pays euro-méditerranéens de faire rapidement les bons choix, qu'ils soient d'ordre stratégique, économique ou politique.